



nendazpanorama

N° 107 | JUILLET 2011

sommaire

NENDAZPOLITIQUE

Décisions communales	2
Assemblée primaire du 16 décembre 2010	4

NENDAZENSEMBLE

Bonne retraite Paulon	5
Pascal Fournier, nouveau chef de la sécurité	6

NENDAZDURABLE

Politique familiale	8
Santé - Social: les prestations pour les familles	11
Structures d'accueil pour les enfants	12
Education et soutien aux apprentis	12
Mobilité: cartes journalières CFF	13
Mobilité: Lunabus	13
Label commune en santé	14
La Suisse Bouge Edition 2011	15

NENDAZBOUGE

Egouts: raccordement Siviez - Beuson	16
Circulation et stationnement à Basse-Nendaz	18
Inauguration du nouveau camion-échelle	18
Info Nendaz Tourisme	19
Enjoy Nendaz: point de situation	20
Evènements culturels	22
Une bibliothèque caméléon	23
Agenda culturel	24

Edité par la commune de Nendaz
Case postale 8 - 1996 Basse-Nendaz



edito

par Francis Dumas

En juin 2011, l'assemblée primaire a accepté les comptes 2010 de notre commune. Comme vous avez pu le constater, ils sont très réjouissants à plus d'un titre :

- C'est la première fois dans notre histoire que nous enregistrons des rentrées aussi élevées (40 millions de francs) avec une marge d'autofinancement record de 11.5 millions ;
- Ce résultat très favorable nous a permis de réduire considérablement l'endettement qui se situe aujourd'hui à 2191.- par habitant alors qu'il était encore à plus de 7'000.- en 2000. Il est également intéressant de relever que la commune de Nendaz a effectué, au cours des 10 dernières années, une masse impressionnante d'investissements à hauteur de 57 millions nets, tout en améliorant, durant le même laps de temps et par deux fois successivement, sa fiscalité. Tout cela dans une Europe qui vit à l'heure de la récession.

C'est avec une grande confiance que je vois l'avenir de Nendaz. D'ailleurs, nous connaissons toujours un développement soutenu dans les différents secteurs d'activités de notre tissu économique.

Dans ce contexte financier favorable nous pouvons ainsi préserver notre capacité de faire des améliorations significatives dans les équipements et les infrastructures (eaux, égouts, routes, production d'énergie renouvelable, écoles, parkings, patinoire, etc.). Nous poursuivons une politique cohérente et durable en faveur de chaque citoyen avec une attention particulière aux familles. D'autres aides sont également à l'étude auprès des services concernés touchant des domaines moins privilégiés de notre économie locale.

Vous trouverez dans ce numéro très fourni du Nendaz Panorama, notamment la vision de votre Conseil communal en matière de politique familiale.

Je vous souhaite bonne lecture, de bonnes vacances et un très bel été à toutes et à tous.

Francis Dumas,
président de la commune
de Nendaz ■



les décisions du conseil communal 30.11 > 31.05.2011

Le Conseil communal s'est réuni à 12 reprises entre le 30 novembre 2010 et le 31 mai 2011. Voici un condensé des principales décisions arrêtées.

Le Conseil communal par l'intermédiaire de son service de l'édilité et en collaboration avec le bureau INGENEO SA a mis au point un projet de définition de noms de rues pour les villages de la commune. Il a adopté définitivement ce document et procédé à la communication aux citoyens de la nomenclature retenue.

Le Conseil communal a pris connaissance du dossier retenu par le jury du concours de projets pour l'agrandissement du centre scolaire et la construction d'une salle de gymnastique à Aproz. Le vernissage officiel de l'exposition a eu lieu le vendredi 11 février 2011 à la salle de gymnastique d'Aproz.

Une nouvelle fois dans son histoire le Conseil communal a siégé extra-muros à la salle polyvalente de Châteauneuf/Conthey, en assemblée avec les autorités de la commune de Conthey. Cette rencontre était entièrement dévolue à la présentation du projet d'agglomération séduinoise.

L'article 33 de la loi sur les droits politiques du 13 mai 2004 prescrit que l'ouverture totale du bureau de vote principal est de trois heures au moins dans les communes de plus de 4'000 citoyens actifs. L'article 34 de cette même législation stipule que le dimanche le scrutin est clos à douze heures au plus tard. Le Conseil communal a décidé des heures d'ouverture du bureau de vote le samedi et le dimanche comme suit:

BASSE-NENDAZ

- Samedi: 18h00 - 19h00
- Dimanche: 09h00 - 11h00

Le Conseil communal, conformément aux dispositions de l'acte de fondation de «l'EMS Foyer Ma Vallée», a donné son aval à la réalisation de divers travaux représentant d'importants investissements.

1. Il s'agit de la création d'une salle d'animation sur la terrasse avale du 1^{er} étage de l'ancien bâtiment;
2. de l'installation d'une buvette;
3. de la transformation de l'ancienne salle d'animation en bureau et atelier.

Le Conseil communal a répondu à la mise en consultation par l'Etat du Valais,

1. de l'avant-projet deuxième étape de la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le canton et les communes;
1. du projet de prolongation de la durée des mandats et la date des élections communales.

Le Conseil communal a procédé aux 1^{res} adjudications en vue de la réalisation d'une salle de gymnastique polyvalente à Haute-Nendaz.

Le Conseil communal a accepté la vente de sa part, soit la moitié du bâtiment sis vis-à-vis de la chapelle de Beuson. Cet objet était, jusqu'à récemment, utilisé comme local de vote.

Le Conseil communal a procédé à l'habituelle attribution des distinctions sportives et culturelles 2010. Un mérite spécial a été décerné à M. Manu Praz, 1996 Baar, pour son implication en qualité de leader dans la réalisation, la mise en place et le développement du concept communal «Nendaz sport».

Sur la base d'une enquête réalisée auprès des parents des enfants scolarisés à Aproz le Conseil communal s'est prononcé en faveur de l'ouverture d'une UAPE à Aproz les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la fin de matinée et jusqu'à 18h30. Cette nouvelle offre devrait être opérationnelle à la rentrée scolaire d'août 2011.

En début 2008, dans le but de développer l'exploitation des énergies renouvelables et ainsi rentabiliser son potentiel hydraulique, la commune s'est informée auprès de la société SEIC SA sur la faisabilité de petites centrales hydroélectriques. La société a étudié divers projets potentiels et retenu le turbinage de l'eau potable s'écoulant entre la station de traitement de Pramounet et le réservoir de Sofleu. Le Conseil communal a pris acte des conclusions de ces études. Il a enregistré le fait qu'il serait pertinent de réaliser les deux microcentrales simultanément. Visant une finalisation du projet le Conseil communal a donné son aval au dépôt, auprès du Service de l'énergie et des forces hydrauliques de l'Etat du Valais, d'un dossier de mise à l'enquête pour les deux ouvrages. Une décision de réalisation sera prise plus tard en fonction des coûts réels.

Le Conseil communal a examiné les projets d'investissements préavisés favorablement par la commission «interbourgeoise». Il a décidé d'accepter le cautionnement des crédits d'investissements contractés par le triage forestier Ecoforêt et rattachés aux trois objets suivants :

1. achat d'une chargeuse à pneus équipée d'un processeur;
2. achat d'une scie mobile;
3. construction d'une annexe administrative au bâtiment de la Péroua.

Le Conseil communal, dans le cadre de sa politique de développement durable et dans le but d'encourager l'utilisation des transports publics, a décidé d'offrir à ses citoyens 2 cartes journalières CFF à prix réduit qui permettent à leur titulaire de voyager dans toute la Suisse, un jour déterminé, en empruntant les trains CFF, les cars postaux, les lignes de navigation ainsi que la plupart des transports publics d'une grande partie des villes helvétiques.

Le Conseil communal a décidé de participer financièrement au projet d'ascenseur incliné qui devrait permettre de relier la plaine des Ecluses au départ des remontées mécaniques.

Le Conseil communal a validé formellement le document révision du PAZ de Nendaz. Le dossier en question a été remis aux instances cantonales pour examen avant une prochaine mise à l'enquête publique.

Le Conseil communal a examiné la demande formulée par M. Stéphane Rossini, Conseiller national qui requiert, en sa qualité de Président d'un comité d'initiative, la validation d'un texte relatif à une initiative populaire communale intitulée «Pour une politique fiscale solidaire avec les familles». Le Conseil communal a décidé de transmettre ces documents au chef du service cantonal des affaires intérieures et communales pour examen formel. D'autre part le Conseil a pris acte du fait que, par le biais de la voie normale d'organisation interne, le thème d'une aide communale en faveur des familles a été l'objet, depuis le début de l'année 2011, d'une étude approfondie. Dès lors il a souhaité rendre M. Rossini attentif au fait que l'initiative qu'il entend lancer va dans le même sens que les décisions prises par le Conseil communal.

PERSONNEL COMMUNAL

ENGAGEMENTS DE :

- M^{me} Crettenand Céline, 1963 Vétroz, aspirante de police;
- M^{me} Mariéthoz Corinne, 1997 Haute-Nendaz, collaboratrice administrative à 100%;
- M^{me} Fournier-Pichon Annabella, 1996 Basse-Nendaz, concierge auxiliaire au centre scolaire de Haute-Nendaz;
- M^{me} Fragnière Bélangère, 1993 Clèbes, comptable à 40% auprès du service social.

DÉMISSIONS DE :

- M^{me} Jeannette Bourban, 1997 Haute-Nendaz, concierge auxiliaire au centre scolaire de Haute-Nendaz;
- M^{me} Nadia Fournier-Clerc, 1994 Aproz, concierge auxiliaire au centre scolaire d'Aproz.

EN SAVOIR PLUS → WWW.NENDAZ.ORG

assemblée primaire du 16 décembre 2010

par Simon Germanier

Une trentaine de personnes et un journaliste (NF) occupent le parterre de la salle de gymnastique du Cycle d'orientation, onze membres des autorités occupent la scène, ce jeudi 16 décembre 2010, lorsque le président Francis Dumas déclare ouverte cette seconde assemblée primaire annuelle, sur le coup de 20 heures. Une participation « ordinaire », si l'on peut dire, tant il est vrai que nos assemblées de citoyens se déroulent généralement devant un public plutôt clairsemé.

Voici un bref tour d'horizon des objets présentés.

1. Le secrétaire communal donne lecture du protocole de l'assemblée précédente, soit celle du 22 juin 2010. Ce document est approuvé.
2. Comme habituellement le budget 2011 de la Bourgeoisie a été distribué à tous les ménages. Celui-ci dégage une marge d'autofinancement

de 50'320.-; un investissement net de 33'000.-; un excédent de financement de 17'320.-. Ce budget n'appelle aucune question dans l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Même présentation pour le budget 2011 de la Municipalité: marge d'autofinancement de 9'391'225.-; investissement net de 10'530'500.- (le plus ambitieux jamais présenté); découvert de financement de 1'139'275.-. Un budget qui concrétise la bonne santé actuelle de la commune. Pas de question posée. Ce budget est approuvé à l'unanimité.
4. Le plan financier 2012/2014 a fait l'objet d'une approbation par le Conseil communal en novembre dernier. Il est succinctement présenté à l'assemblée, comme le veulent les actuelles dispositions légales.
5. Dans le chapitre des « divers » le

président Francis Dumas donne tout un lot d'informations relatives aux principales affaires en cours. Pour l'essentiel il aborde la question de l'approbation récente par le Conseil de la conception directrice du domaine skiable, la question de la carte des dangers liée au plan d'aménagement, celle du dit plan d'aménagement qui devrait être soumis à l'enquête publique l'an prochain. Il annonce la récente certification « Valais Excellence » de l'administration communale et signale la nomination d'un Nendard comme Juge au Tribunal Pénal Fédéral, à Bellinzone, en la personne de M. David Glassey, fils de Gaby, domicilié à Sion.

Il est 20 heures 45 lorsque l'assemblée est déclarée close. Les citoyennes et citoyens sont alors invités à partager un vin chaud, prélude des fêtes qui s'annoncent. ■

Coup d'œil rétro - 40 ans d'assemblées primaires

Les comptes-rendus des assemblées primaires étant souvent aussi succincts et sans surprise que les ordres du jour respectifs, nous nous proposons de les accompagner désormais d'une sorte de rétrospective, susceptible de donner un éclairage plus large sur les sujets traités. Ainsi du budget, puisque ce fut l'essentiel du menu de la dernière assemblée en date.

Notre regard rétroactif s'est fixé sur l'année 1971 comme point de départ. Pourquoi ? Parce que cela nous donne 40 années de recul, mais surtout parce qu'en 1971 l'assemblée primaire accueillait pour la première fois les femmes (c'était le 7 mai 1971). Conséquence locale du suffrage féminin.

Le budget auprès des citoyens

Très longtemps le budget est un acte politique de quasi exclusive compétence de l'exécutif communal. « *L'assemblée primaire* – disait la Loi sur le régime communal – *entend lecture du budget annuel avant le 31 décembre* ». Ce qui se faisait au sens littéral des termes, en une longue énumération de rubriques et de chiffres. Après quoi on passait aux questions des citoyens, quand il y en avait. Puis on répondait, avant de... passer au point suivant.

La Loi sur les communes du 5 février 2004 change cette procédure. Désormais son article 7, 1^{er} alinéa, précise: « *L'assemblée primaire adopte globalement le budget avant le 20 décembre* ». Ce nouveau mode de faire est utilisé pour la première fois le 28 décembre 2006 au sujet du budget 2007. Comme c'est la règle lors des assemblées de citoyens le vote d'office a lieu séance tenante et à main levée. Depuis la date précitée, tous les budgets proposés – de la bourgeoisie et de la commune – ont été adoptés de cette manière et à l'unanimité.

Conséquence indirecte de la nouvelle loi, les budgets sont préalablement imprimés et distribués aux citoyens; précédemment seuls les comptes bénéficiaient de cette publication. Ce qui n'empêche pas le fait que les budgets peuvent être consultés en détail auprès du secrétariat communal pendant les 20 jours précédant l'assemblée. Ainsi, des 40 budgets couverts par cette période de rétrospective, les 35 premiers ont été soumis pour lecture et les 5 derniers pour approbation. Des délibérations sans tambour ni trompette. Ce qui ne fut pas le cas pour tous les objets. Mais chaque sujet en son temps.



bonne retraite Paulon

par Simon Germanier

Paulon, c'est Paul-André Gillioz que tous connaissent, tant par Iséables que par chez nous Nendards. Le 31 décembre dernier, Saint-Sylvestre pour lui particulière, il a pris la retraite au terme d'une carrière professionnelle peu commune, même si elle fut, un temps, communale; le premier chef du service – récent – de la sécurité bouclait en apothéose un parcours à l'image de l'homme: éclectique et serviable. Faut-il l'illustrer?

Paulon naît à Iséables, en 1948, où il vit scolarité et jeunesse. L'école finie, il entre chez TéléVerbier SA. Excellent skieur on l'affecte à la sécurité des pistes. Le jeune homme s'y plaît et se découvre un goût qu'il cultivera sa vie durant. L'occasion de ses premières formations: chez les samaritains, chez les conducteurs de chiens d'avalanche, dans le sauvetage en montagne... tous domaines où les circonstances le conduiront jusqu'aux plus hauts niveaux de compétences, voire à l'instruction et aux responsabilités.

Un peu après 20 ans il se réoriente, passe son permis poids lourds, puis celui de cariste. On le retrouve alors chauffeur postal chez Lathion SA où il fait la ligne Sion-Nendaz. Pendant une dizaine d'années il véhicule les pendulaires au quotidien, et les excursionnistes occasionnellement, parfois au-delà des frontières.

Nouveau changement de cap en 1980,

doublement: il transfère ses pénates à Haute-Nendaz où un nouvel immeuble de la station lui offre à la fois logement et conciergerie; il transfère ses savoir-faire à la régie fédérale des télécommunications, la D.A.T. de Sion, service transports et magasins. Le voici toujours au volant mais aussi au tirage des câbles partout dans le Valais, à une époque où la fibre optique est le nouveau Graal de la télétransmission. Fidèle à lui-même le revoici... formateur: on le charge des cours aux apprentis chauffeurs poids lourds d'une entreprise entre-temps devenue Swisscom SA.

Au tournant du millénaire les restructurations sont une mode professionnelle au goût... douteux. Swisscom y cède, au détriment d'employés qui n'ont pour tout défaut qu'un âge dont ils ne peuvent mais. Paulon est alors dans le lot des... disponibles. Il revient à ses premières amours professionnelles avec lesquelles il n'a cessé de flirter. A Nendaz il est commandant des pompiers depuis 1986; il est chef de la colonne de secours depuis 1996; il a un passé de directeur des cours de conducteurs de chiens d'avalanche... La commune l'engage à temps partiel – en 2001 – pour ajouter quelques flèches à son carquois: outre le maintien des autres fonctions on le désigne chargé de sécurité local, puis responsable du nouveau module «santé et sécurité au travail» qui lui vaut, une fois de plus, un temps de formation. En 2005 il obtient le statut définitif

d'employé communal permanent avec sa nomination au poste de chef du service de la sécurité. Une mission qui élargit encore son spectre de responsabilités: à la police municipale par exemple, ou à la protection civile. Jusqu'à la Saint-Sylvestre que l'on sait. Un parcours de touche-à-tout avec, en ligne de force, toujours, le service à la collectivité. Eclectique et serviable, disions-nous. Mais pas seulement.



Paulon laisse l'exemple d'un collaborateur fiable sur lequel on peut compter indéfectiblement. Tenace, discipliné, compétent: des qualités de chef, de commandant. Ouvert, sympathique, avenant: des qualités humaines qui font l'agent du service public. Et puis, ses collègues successeurs l'ont apprécié à sa juste mesure d'excellent camarade, jovial et convi-

vial. Un peu... fougueux, parfois – après tout n'est-il pas Bedjuis – et impatient aussi. Il n'est que de penser au camion-échelle inauguré il y a peu. Depuis le temps que Paulon plaider sa cause avec une obstination de fourmi, se heurtant sans cesse aux... coupes budgétaires à répétition. Sa dernière ruade aura été la bonne : le camion est arrivé, alors que son plus ardent défenseur s'en allait.

Paulon aborde donc un nouveau tournant. Qui ne « mettra sur les plots » ni le chauffeur ni l'expert en sécurité. Pour garder la main au turbin il accompagnera de plus près son épouse à la gestion de l'Eden Roc. Pour conserver l'esprit jeune et grand ouvert il laissera champ libre au grand-père pour « enseigner » à sa manière la vie à ses descendants. Et pour se garder lui-même alerte et sain

il marchera, grimpera, pédalera et fendra le vent au guidon de sa moto... avec une prédilection pour des lieux un peu secrets, un peu mythiques : les cabanes de montagne et les *via ferrata*, où il faut aller avec, disons, un certain état d'esprit, c'est sûr.

Bonne retraite Paulon. Et grand MERCI encore pour tout ce que tu as donné aux hommes. ■

Pascal Fournier, nouveau chef du service de la sécurité

par Simon Germanier

Pour remplacer Paul-André Gillioz, qui a fait valoir son droit à la retraite, le Conseil communal a désigné, en qualité de nouveau chef du service de la sécurité, Pascal Fournier, né en 1964, domicilié à Basse-Nendaz. Celui-ci est entré en service le 1^{er} octobre 2010 ; il a son bureau dans les locaux du poste de police municipale de Haute-Nendaz.

Même s'il est bien connu des Nendards, disons tout de même deux mots de son parcours professionnel, tant il est vrai qu'il est brillant, n'en déplaie à sa modestie. Après un cursus scolaire de base dans son village natal, Pascal a entrepris toute une batterie de formations peu communes : académie de police (1983), guide de montagne (1988), pilote d'hélicoptère professionnel (1996), ambulancier CRS (1998), Postgrade Quality Manager (2004), entre autres choses. Il a servi jusqu'ici deux employeurs : la police cantonale valaisanne (il a le grade de sergent), puis Air-Glacières devenu Maison du sauvetage FXB. Il y a, tour à tour, officié comme policier, gendarme-guide, sauveteur spécialisé, responsable d'intervention, pilote... Une carrière au cours de laquelle il a dirigé, opérationnellement parlant, des interventions souvent médiatisées.

« Il a dans la voix cette sérénité des vrais montagnards, donnant l'impression qu'il ne connaît ni le stress, ni la peur... » écrit de lui Andrée Fauchère, dans son livre « La Maison FXB du Sauvetage. Secours au bout d'un câble », paru en 2005, aux éditions Slatkine. L'auteure lui consacre une

vingtaine de pages de toute beauté qu'il vaut la peine – un jour – de lire.

Pour l'heure, contentons-nous d'une brève interview de présentation du job surtout.

Interview.

S.G. : Pas besoin de trop expliquer aux Nendards que tu es un vrai spécialiste des questions de police et de sécurité. Ta nomination au poste de chef du service de la sécurité n'est donc pas particulièrement une surprise. Ce qui l'est peut être un peu plus est la démarche de ta part en t'intéressant à ce job. Pourquoi la commune ?

P.F. : Disons qu'il y a plusieurs raisons qui ont interagi. D'abord l'opportunité que représentait la mise sur le marché d'un poste de travail près de chez moi correspondant tout à fait à mes aspirations. Un travail attractif – pour moi – de par la diversité des fonctions cumulées, et correspondant à mes compétences. Et puis une raison d'ordre familial, me permettant une nouvelle répartition du temps d'activité en fonction de la proximité, des horaires, de l'adaptation aux obligations paternelles. Une autre raison est mon intérêt pour la cause publique, locale en l'occurrence. Et puis, disons-le aussi, mes anciennes activités de pilote d'hélicoptère et de sauveteur en montagne, qui sont des tâches passionnantes et hautement gratifiantes, sont aussi des activités qui demandent une concentration psychique et une forme physique de tous les instants. Or, c'est

vrai, je pense avoir atteint, ne serait-ce déjà que par mon âge, le moment où une décompression me semblait nécessaire.

S.G. : Tu es donc employé communal depuis le 1^{er} octobre 2010. Comment se passe l'immersion dans le nouveau biotope ?

P.F. : De manière très positive. Bien sûr j'avais quelques craintes préalables ; j'imaginai rencontrer quelques difficultés, notamment d'intégration ou en matière organisationnelle. Mais je dois dire qu'elles étaient infondées. J'ai tout de suite trouvé une organisation efficace déjà en place, des équipes performantes, expérimentées... J'avais l'habitude, avec la Maison du Sauvetage, de travailler dans un milieu de gens passionnés ; et bien j'ai ressenti à Nendaz aussi cette passion de la part de collègues sensibles à la cause publique. Il y a des choses à améliorer, comme toujours et partout, mais je sens que chacun est prêt à donner le meilleur de lui-même.

S.G. : Etat des lieux à ton arrivée : positif donc ?

P.F. : Oui. Le travail fait est remarquable ; les bases sont fixées. Ma tâche consiste à consolider ce qui existe.

S.G. : Survolons maintenant ce qui constitue le service de la sécurité. En restant un peu sommaire parce qu'il n'est pas possible en un seul article de trop approfondir. Et commençons par la police municipale. Présentation, en quelques mots ?

P.F. : La police municipale, basée au poste de Haute-Nendaz, est faite

aujourd'hui de six agents diplômés à plein temps, d'un autre à mi-temps, d'un assistant de sécurité, d'un agent auxiliaire, auxquels j'ajouterai un secrétaire à 20% que nous octroie le secrétariat communal. En saison touristique d'hiver il faut ajouter six auxiliaires supplémentaires. Le corps de police est en voie de réorganisation pour être orienté vers une répartition des tâches axée sur le modèle de processus qualité. En gros, il est aujourd'hui déjà subdivisé en trois sections: interventions (responsable Christophe Praz), administration (responsable Pierre Fournier) et prévention (responsable Boris Brodt). Au sujet de la prévention nous élaborons actuellement un concept global répertoriant tout ce qui se fait et ce qui est à faire. Je souhaite pouvoir communiquer spécifiquement sur le sujet dès que nous serons en mesure de le faire concrètement.

S.G. : Le corps des sapeurs pompiers?

P.F. : Il est bien structuré, opérationnel en tous temps et efficace. Il est aujourd'hui commandé par Guillaume Fournier, lui-même employé communal du service de la sécurité. Il compte environ 60 hommes formés, et dispose des moyens performants, dont la dernière acquisition en date, le camion-échelle qui vient d'être inauguré. J'ajoute que le dossier d'une fusion de notre corps avec celui de Veysonnaz est en bonne voie. Il devrait se concrétiser vers la fin de cette année.

S.G. : La protection civile. Beaucoup de modifications récentes ou en cours si j'en crois la planification cantonale, voire fédérale?

P.F. : Oui. Une nouvelle législation est prévue, entrant en vigueur vers la fin de cette année. Nous irons alors vers une cantonalisation poussée de la protection civile. La commune ne devrait conserver de sa compétence que la question des locaux (abris, postes de commandement, etc.) et de leur entretien. J'assume personnellement la mission de chef local ad intérim pour les quelques mois qui restent avant les changements.

S.G. : La protection civile concerne encore beaucoup de personnes astreintes?

P.F. : Une récente convocation au service actif a recensé environ 80 personnes astreintes domiciliées à Nendaz.

S.G. : La colonne de secours? Y a-t-il toujours un organisme spécifique?

P.F. : Bien sûr. L'organisation compte actuellement sur une trentaine de bénévoles, tous issus de milieux spécialisés, comme les guides, le personnel des remontées mécaniques, des membres de ski-clubs, quelques employés communaux, du personnel médical... Nous venons d'ailleurs de mettre en place un nouveau mode d'alarme à l'aide d'un module informatique automatique.



S.G. : Les samaritains? En quelques mots toujours.

P.F. : Il s'agit d'une section locale, affiliée à l'association cantonale, qui assure, entre autres choses, la formation des membres. Elle intervient dans plusieurs circonstances, la plus visible étant sa présence lors des manifestations diverses. Mais elle a aussi plusieurs missions de type «first responder», dans l'accompagnement des ambulanciers, dans la réception des hélicos d'intervention, dans l'assistance aux professionnels du sauvetage, etc. Notre section nendette compte une quinzaine de membres. Je saisis l'occasion pour rappeler que nous cherchons actuellement du personnel supplémentaire bénévole.

S.G. : Qui est actuellement le «chargé de sécurité local», une mission officielle mais bien spécifique, puisque avant tout liée à la sécurité incendie des bâtiments de tous genres?

P.F. : Le titulaire est actuellement Guillaume Fournier, et son second Antoine Mariéthoz, employé du service de l'édilité. C'est une lourde mission car elle concerne tout le parc immobilier de la commune. Bien sûr, la priorité va aux lieux publics, comme les écoles, les cafés, les hôtels, les dancings, les colonies, etc. Mais tous les bâtiments peuvent être inspectés un jour ou l'autre.

S.G. : «Santé et sécurité au travail»: un concept relativement nouveau, je crois?

P.F. : Mis en place par Paulon pendant qu'il était en activité. Il s'agit là de dispositions internes aux entreprises – donc ici à l'administration communale pour l'ensemble de ses services – qui veillent aux aspects liés à la santé et à la sécurité de son personnel. Le concept mis en place est tout à fait satisfaisant, du moins à première vue parce qu'il est vrai que je n'ai guère eu le temps encore d'y aller voir de très près.

S.G. : Nous avons fait un peu le tour du sujet, rapidement c'est vrai. Quels sont, globalement, les dossiers, les projets qui t'occupent aujourd'hui en priorité?

P.F. : J'en ai déjà parlé, pour les principaux: la fusion du corps de pompiers avec celui de Veysonnaz, la réorganisation de la police municipale, l'élaboration d'un concept global de prévention... Et puis, nous étudions actuellement la problématique du bureau des étrangers en ce sens que la réception du public se fait à Basse-Nendaz, alors que la très grande majorité des personnes concernées sont domiciliées dans la station.

S.G. : Une préoccupation du chef de service de la sécurité et un message à faire passer au public?

P.F. : Un phénomène qui va en s'accroissant: la tendance à la déresponsabilisation des parents par rapport à leurs enfants. Il s'agit d'une attitude dont on perçoit les effets à l'école certes, mais aussi, pour ce qui nous concerne plus directement, dans les activités récréatives nocturnes, notamment dans les établissements publics où les enfants n'ont, en principe, pas leur place.

S.G. : Merci Pascal.



politique familiale

par Frédéric Fragnière, président de la commission Administration générale et Développement durable

FAMILLE GAGE D'AVENIR!

La famille est au cœur de notre vie, c'est en elle que se construit notre avenir. De la naissance à l'éducation des enfants, en passant par la prise en charge des proches ou simplement en offrant les repères fondamentaux à l'épanouissement de chaque individu, la famille occupe une place essentielle dans notre société. Aider les familles, c'est aussi reconnaître et valoriser ce travail irremplaçable rendu par elles à la société en veillant toujours au respect de la vie privée et des libertés individuelles de chacun.

Depuis des années, le bien-être des familles est une préoccupation constante de vos élus. En s'appuyant sur un travail d'analyse initié par votre administration en janvier 2011, votre conseil communal a souhaité tout d'abord comprendre les enjeux qui seront au cœur de la réalité des familles nendettes durant les années à venir. Cette phase de réflexion indispensable nous a permis d'élaborer une politique familiale cohérente et durable.

Nous vous présentons aujourd'hui nos réflexions et les actions retenues pour permettre à chaque famille de se projeter sereinement dans l'avenir. Des mesures concrètes sur les thèmes du budget des ménages, de la garde des enfants, de l'éducation, de la santé, de la vie en société ou encore des mesures liées au transport seront mises en œuvre ces prochains mois, concrétisant notre politique familiale.

PORTRAIT DES FAMILLES NENDETTES

L'analyse de données démographiques et la compréhension des tendances politiques et sociétales revêtent une importance considérable dans l'élaboration d'une politique familiale. C'est donc ce premier travail de recherche qui nous a permis de dresser le portrait des familles nendettes. Ces informations proviennent de différentes sources dont des données de notre administration, des données de l'office fédéral de la statistique ainsi que du dernier rapport sur les familles produit par l'administration fédérale. Cette analyse sera affinée avec les données du recensement 2010 actuellement en cours.

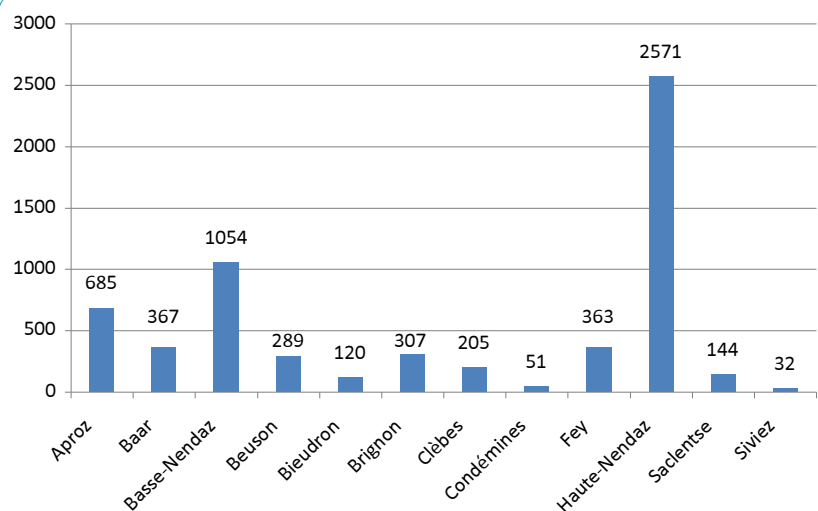


Figure 1: Population par village

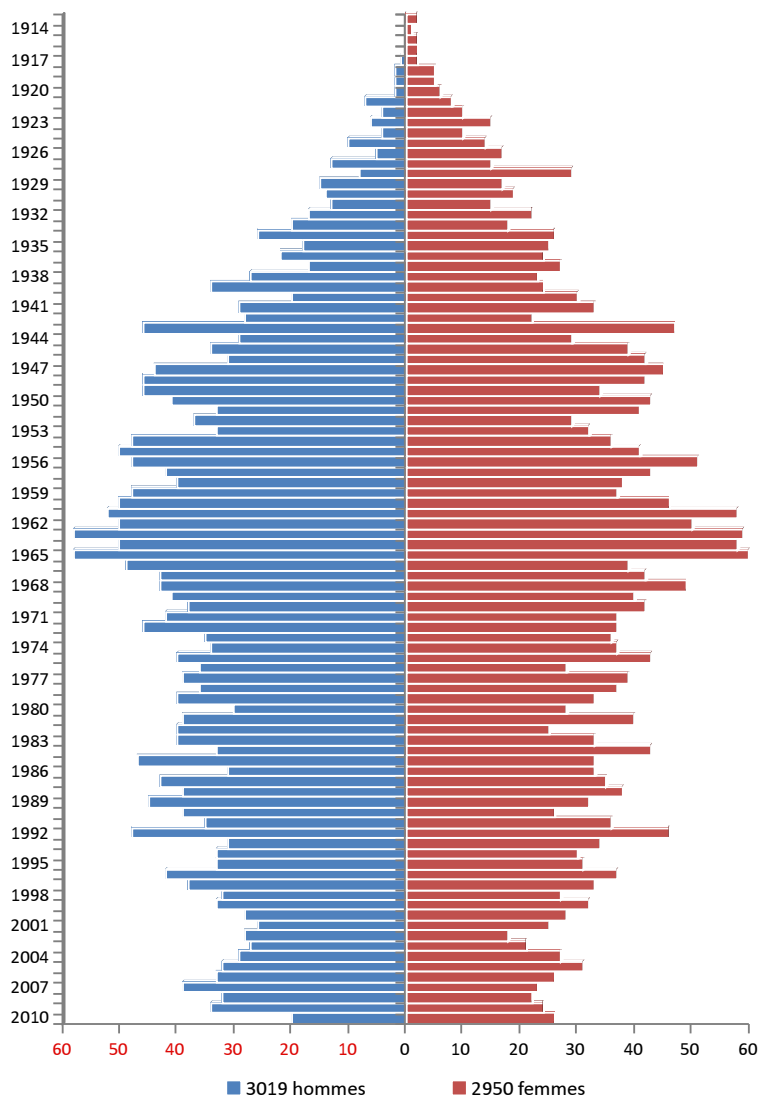


Figure 2: Pyramide des âges à Nendaz en janvier 2011

un chiffre inférieur de moitié aux valeurs cantonales (20.4% pour le Valais).

La pyramide des âges de Nendaz en janvier 2011 met en évidence une baisse régulière des naissances dès le milieu des années 1960. En comparaison, la classe 1965 compte 118 contemporains alors que la classe 2010 ne compte que 46 enfants. On compte à Nendaz 3332 ménages avec une majorité de ménages individuels.

Revenu des familles

Selon le rapport sur les familles publié par l'administration fédérale, les familles disposent de revenus inférieurs à ceux des ménages sans enfant. Les moyens financiers des familles nombreuses (3 enfants et plus) et monoparentales sont les plus limités.

Le budget familial, en particulier celui des familles de classe moyenne qui sont les plus représentées sur notre commune, est touché de plein fouet par l'augmentation régulière de nombreuses charges. On peut citer: l'augmentation constante de la prime moyenne d'assurance maladie de base pour un adulte valaisan qui a crû depuis 1996 de 150 francs (+88%); l'augmentation du prix des matières premières qui influence directement les coûts de l'alimentation, de l'essence ou du chauffage. L'adaptation récente des prix des transports publics qui ont progressé en moyenne de plus de 6% en 2011 touche fortement les jeunes et les pendulaires. Ces hausses ne sont que partiellement compensées par les adaptations salariales.

Relevons cependant qu'en comparaison avec les autres cantons suisses, la politique cantonale valaisanne est très avantageuse pour les familles. Elle se concrétise notamment par une déduction fiscale plus élevée pour les enfants à charge, des allocations familiales les plus généreuses de Suisse ou encore une participation aux frais de transport pour les étudiants.

Géographie du territoire

Les contraintes liées à la configuration

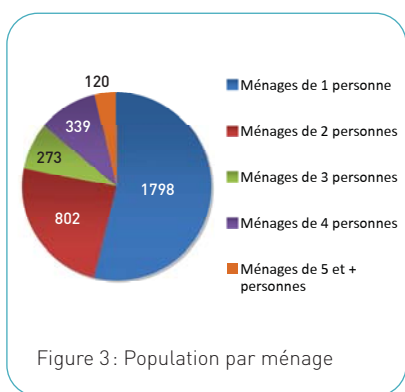


Figure 3: Population par ménage

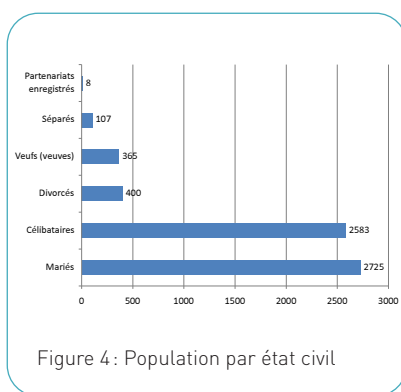


Figure 4: Population par état civil

Démographie

De 4'000 habitants en 1970, la population nendette a progressé à 6'188 habitants aujourd'hui (résidents et personnes établies temporairement). La commune compte **5927 résidents permanents**.

Au cours de ces 10 dernières années, notre population a augmenté de 10,6%. Augmentation largement influencée par un effet migratoire (8,5%) complétée par une augmentation naturelle de 1,1%. Un peu plus de 11% de notre population est étrangère,

de notre territoire très étendu, avec de nombreux villages influencent également notre politique en particulier pour les services offerts aux familles. Dans ce domaine, votre conseil communal privilégie un développement centralisé des infrastructures majeures (écoles, structures d'accueil, ...) dans trois villages de notre communes soit Haute-Nendaz, Basse-Nendaz et Aproz.

Emploi

Emmenée par le secteur touristique, notre commune a su conserver une économie diversifiée. De nombreuses petites et moyennes entreprises gravitent autour de ce domaine et fournissent une part importante des 1800 emplois recensés dans notre commune. Le secteur tertiaire (tourisme, administration, services...) génère la

majorité des emplois avec 988 places de travail suivi par le secteur secondaire (industries) 477. Le secteur primaire (agriculture, exploitation des forêts...) occupe tout de même plus de 300 personnes sur notre territoire.

En ce qui concerne le taux de chômage moyen, il se situait à fin 2010 à 5% de notre population active, soit 144 femmes et 64 hommes.

Formation

Sur le plan de la formation, le niveau de scolarité de notre population âgée entre 25 et 65 ans est proche de la moyenne cantonale. La moitié d'entre nous a suivi une formation de niveau secondaire II, 28% ne possèdent pas de formation post-obligatoire et une proportion de 13% a suivi une formation de niveau tertiaire.

Logements

Pour ce qui est du logement, la commune de Nendaz dispose de 8'168 logements dont 3'047 résidences principales et 5'121 résidences secondaires.

POLITIQUE FAMILIALE COHÉRENTE ET DURABLE – 2,5 millions pour les familles nendettes chaque année

Votre conseil communal a fondé sa politique familiale sur six thèmes stratégiques pour soutenir au quotidien la vie d'une famille. Chaque année, ce sont plus de 2,5 millions de francs qui sont investis pour améliorer concrètement nos services et nos structures. Nous vous présentons ci-après une vision globale des principales actions avec les engagements financiers annuels moyens (hors investissements en infrastructures).

2'431'280.—

Favoriser l'intégration, la vie sociale et les échanges entre les générations

VIE SOCIALE

- ✓ Subvention aux sociétés locales
- ✓ Subvention forfaitaire pour les élèves du Conservatoire
- ✓ Bibliothèque
- ✓ Ludothèque (NOUVEAU 2011)

294'300.—

Développer des structures pour soutenir parents et enfants dans leur vie professionnelle et scolaire

ÉDUCATION

- ✓ Crèches : P'tit bec, Flocon de neige, partenariats Sion et Salins
- ✓ Financement des cours d'appuis pour les étudiants et apprentis
- ✓ Financement des fournitures scolaires
- ✓ UAPE : Haute-Nendaz, Basse-Nendaz (Brignon)
- ✓ UAPE Aproz (NOUVEAU 2011)

452'300.—

Favoriser l'accès aux soins, la prévention et la pratique du sport

SANTÉ

- ✓ Service d'aide familiale et soins infirmiers
- ✓ Santé scolaire et consultations « parents-enfants »
- ✓ Participation financière à l'abonnement annuel de ski pour les jeunes
- ✓ Subventionnement des soins dentaires à la jeunesse
- ✓ Nendaz Sport et infrastructures sportives

503'100.—

Favoriser l'accès aux transports publics pour les jeunes apprentis et étudiants

MOBILITÉ

- ✓ Cours annuels d'éducation routière
- ✓ LUNABUS NENDAZ
- ✓ 2 cartes journalières CFF (NOUVEAU – dès août 2011)
- ✓ Subvention de l'abonnement aux transports publics pour les jeunes et les étudiants (NOUVEAU – Dès 2012)

62'000.—

Alléger la charge financière des familles

FINANCES

- ✓ Chèque famille pour chaque enfant à charge (**NOUVEAU – Dès 2012**)
- ✓ Baisse d'impôts pour les familles (depuis 2010)

869'580.—

Favoriser l'accès aux logements et à la propriété

LOGEMENTS

- ✓ Planification de zones d'habitats groupés
- ✓ Équipements des zones pour les résidences principales
- ✓ Aide à la rénovation pour les familles à bas revenus

250'000.—

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'élaboration de cette politique familiale confirme la volonté de votre conseil communal d'améliorer le cadre de vie des familles nendettes. Ce travail

pose les bases indispensables pour développer nos prestations afin de garantir une réponse adéquate aux questions familiales. Nous sommes conscients qu'il reste un potentiel

d'amélioration, c'est pourquoi nous souhaitons poursuivre ensemble ce travail en dynamisant en permanence notre politique pour répondre aux besoins des familles nendettes. ■

santé et social : les prestations pour les familles

par Freddy Fournier

Nourrissons - service de consultation parents-enfants

Sur mandat de l'Etat du Valais, notre CMS organise des consultations parents-enfants gratuites. Elles sont effectuées par des infirmières spécialisées dans le secteur de la petite enfance. Ces puéricultrices vous apportent soutien, conseils et informations. Elles renforcent vos compétences à répondre efficacement aux besoins de votre enfant pour favoriser son développement harmonieux. Nous vous proposons de mettre leurs connaissances à votre service, de vous aider à renforcer les vôtres et ainsi de trouver ensemble, les réponses les mieux adaptées à votre enfant.

→ Durant l'année 2010, 177 enfants ont bénéficié de ces prestations.

Accueil de la petite enfance

La crèche du P'tit Bec est située à côté du jardin d'enfants sur la plaine des Ecluses, à Haute-Nendaz. Elle accueille des enfants de 18 mois révolus à l'âge de scolarité (enfant) du

lundi au vendredi de 7h jusqu'à 18h45 (également le samedi en saison touristique et le dimanche auprès de la crèche touristique Flocon de Neige). Notre structure est petite et se veut à caractère familial tout en restant professionnelle. La capacité d'accueil est de 18 places. Les tarifs sont basés sur une échelle prenant en compte la situation financière et familiale.

→ Durant l'année écoulée, 60 enfants ont été accueillis, 8 éducatrices et auxiliaires, 1 apprentie et 2 stagiaires composent l'équipe. A noter que cette structure a obtenu le label «Fourchette verte» en automne dernier.

Placement hors commune. La commune de Nendaz, via des arrangements avec les communes de Salins et Sion, a aménagé la possibilité de placer des enfants auprès de leurs institutions.

Placement en milieu familial. S'agissant du réseau d'accueil en

milieu familial, la commune de Nendaz a adhéré à l'Association Le Cartable, à Sion, qui coordonne toutes les activités en la matière pour la région sédunoise. Ainsi, les familles nendettes peuvent bénéficier de cette organisation pour placer leurs enfants en milieu familial.

Santé scolaire

La mission de la santé scolaire est la promotion et la protection de la santé des élèves. Elle se limite à des activités de type préventif. L'infirmière scolaire effectue des contrôles infirmiers en 1^{re} enfantine, 1^{re} primaire et 4^e primaire et 2^e du CO. Ces visites consistent notamment en des bilans de santé infirmier, des contrôles du poids (BMI), des contrôles des vaccinations et rattrapages si nécessaire, des dépistages des troubles de la vue, de l'ouïe et du comportement relationnel de l'enfant face à l'adulte. De plus, elle favorise chez l'élève la prise en charge graduelle de sa propre santé par des actions de prévention et de promotion de la santé.

→ Chaque année environ 230 enfants bénéficient des prestations décrites ci-avant.

Bourses et prêts d'honneur

Le canton alloue des subsides, sous forme de bourses ou de prêts d'honneur, pour les frais de formation et d'entretien occasionnés par la préparation à la formation, par la formation elle-même et par le perfectionnement. Il peut également accorder une aide pour des recyclages professionnels. Le financement d'une formation incombe en premier lieu aux parents, subsidiairement aux autres responsables légaux

et au requérant. Dans la mesure où les possibilités financières des personnes précitées sont insuffisantes, des subsides sont alloués par l'État. Par ailleurs, la fondation Pestalozzi accorde également une aide aux personnes bénéficiaires d'une bourse cantonale. En effet cette fondation, dans le but d'encourager la formation des jeunes qui habitent en région de montagne, accorde des bourses moyennant respect de certaines conditions.

Diverses aides

Par l'intermédiaire de notre CMS, diverses associations ou fondations

viennent en aide ponctuellement aux familles ayant besoin d'un coup de pouce. On peut citer notamment, l'Association «SOS enfants de chez nous» qui intervient à l'occasion de la fête de Noël et la rentrée scolaire. A noter que ces démarches se font en toute discrétion.

Les personnes qui souhaitent des informations complémentaires peuvent appeler le secrétariat du service social (027 289 57 00) ou pour celles disposant d'un accès Internet, elles trouveront ces renseignements sur le site de la commune sous le chapitre santé-social. ■

UAPE: structures d'accueil pour les enfants

par Myriam Bornet et Marie-Cathy Constantin



Le Nend'jardin ouvre une structure à Aproz Unité d'accueil pour écoliers

L'Unité d'Accueil Pour Ecoliers le Nend'jardin propose un espace convivial et un encadrement professionnel pour la prise en charge des élèves des classes enfantines et primaires, et ceci en dehors des horaires scolaires.

Dès la rentrée scolaire 2011/2012 une structure d'accueil pour les écoliers du centre scolaire d'Aproz ouvrira ses portes.

Horaires de la section Aproz

Pendant l'année scolaire:

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h30 à 18h30

Horaires de la section Haute-Nendaz

Pendant l'année scolaire:

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 18h30
- Mercredi de 8h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires:

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 18h30 à l'exception des jours fériés.

Horaires de la section Crettaz de Brignon

Pendant l'année scolaire:

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de

11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30

- Les enfants qui nécessitent une prise en charge pour l'après-midi sont acheminés à la structure de Haute-Nendaz. Des transports sont organisés par nos soins.

Seule la section de Haute-Nendaz reste ouverte pendant les vacances.

Structure d'accueil des élèves du CO

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h45, la Maison paroissiale de Basse-Nendaz accueille les élèves du cycle d'orientation qui n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux à midi. ■

éducation: soutien aux apprentis

par Myriam Bornet

Le passage de la scolarité obligatoire à l'apprentissage d'un métier est un virage important qui se négocie très différemment pour chaque jeune. Le décret cantonal du 25.6.1986 sur l'enseignement spécialisé et son règlement d'exécution prévoient des dispositions mettant les apprentis en difficultés scolaires au bénéfice d'aides financières en vue de l'octroi de cours de soutien pédagogique. La commune de Nendaz, en collaboration avec la Municipalité de Sion, offre un support aux apprenti(e)s qui ont des difficultés scolaires par la mise sur pied d'un soutien pédagogique.

Les cours de soutien pédagogique ont pour but d'inciter et d'aider l'apprenti(e) à s'organiser dans ses tâches scolaires ainsi que de consolider ses connaissances dans une branche spécifique. L'apprenti(e) qui suit un cours de soutien pédagogique est pris en charge globalement par un enseignant. Ensemble, ils vont chercher à résoudre au mieux les problèmes qui se posent: organisation des tâches et contrôle du travail à domicile, explications et réalisations des travaux qui présentent des difficultés. L'encadrement des jeunes est d'une durée variable, selon les cas. Il peut se prolonger tout au long de l'ap-

prentissage ou au contraire ne durer que quelques mois.

Le financement est assuré par la commune de Nendaz, après déduction de la subvention cantonale. Les cours sont entièrement gratuits pour les apprenti(e)s domiciliés sur la commune de Nendaz.

Renseignement, règlements et inscriptions

- Secrétariat des écoles au numéro suivant: 027 289 56 72.
- Site internet: www.nendaz.org rubrique Enseignement & Formation ■

mobilité: cartes journalières CFF

par Frédéric Fragnière

La Commune de Nendaz a décidé de mettre à disposition de ses habitants dès le 1^{er} août 2011, deux cartes journalières CFF «Commune». Le but de celles-ci est de favoriser l'accès aux transports publics en offrant aux citoyens l'occasion de voyager, pendant une journée, sur le réseau ferroviaire, le réseau postal, certaines lignes de navigation, ainsi que sur la plupart des réseaux urbains en Suisse à un prix de 35.–. Votre commune vous souhaite de belles balades.

Bénéficiaires

Toutes les personnes résidant à Nendaz, ainsi que les habitants des autres communes. Pour ces derniers, les cartes leur sont vendues uniquement trois jours avant la validité, si elles sont toujours disponibles. Il n'est pas nécessaire de disposer d'un abonnement CFF ½ tarif.

Famille

Les enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou de leurs

grands-parents, peuvent voyager gratuitement sur le réseau ferroviaire et postal.

Les enfants de 6 à 16 ans, accompagnés de leurs parents, peuvent voyager à tarif préférentiel sur le réseau ferroviaire et postal en Suisse. En effet, les CFF délivrent une carte junior pour le prix de 30.–/par année.

Réservation

Vous pouvez réserver les cartes journalières au guichet communal, par téléphone ou sur notre site internet en allant sur www.nendaz.org (dès août 2011). Le retrait se fait uniquement auprès du guichet communal. La personne doit retirer sa carte, au plus tard, deux jours ouvrables après sa réservation, et durant les heures d'ouverture du bureau.

Nombre maximum de cartes journalières délivrées

Toute personne ne peut obtenir plus de 3 cartes journalières successives

(réservation maximum pour 3 jours d'affilée).

Prix

Le tarif fixé par la Commune est de 35.–, par carte et par jour pour les domiciliés, et de 40.–, pour les personnes hors commune.

Paiement

Le paiement se fait en espèces lors de l'attribution de la carte. Aucune facture n'est délivrée, les cartes ne sont pas envoyées par courrier.

Utilisation

En cas de perte, de vol ou de non utilisation, la ou les cartes ne seront pas remboursées. Ces dernières ne peuvent être ni reprises, ni échangées.

Information et réservation
Commune de Nendaz
1996 Basse-Nendaz
Tél. 027 289 56 00
commune@nendaz.org

mobilité: lunabus Nendaz

Le service «LUNABUS NENDAZ» a été reconduit cette année afin de faciliter la mobilité des jeunes mais aussi des pendulaires et des touristes. Il favorise l'utilisation des transports en commun et garantit la sécurité des usagers.

Un Lunabus circule tous les samedis dans les deux sens entre Haute-Nendaz Télécabine et Sion. Les billets sont en vente auprès du conducteur pour un prix de 3.– par course aller-simple. Un rabais de 2.– est octroyé par les cinémas sédunois sur présentation du billet de transport.

Horaires

Haute-Nendaz télé	23.00	Sion, poste/gare	23.40
Haute-Nendaz, poste	23.02	Salins, Arvillard	23.48
Haute-Nendaz, église	23.07	Baar, village	23.50
Basse-Nendaz, village	23.14	Beuson, village	23.58
Beuson, village	23.17	Basse-Nendaz, village	00.01
Baar, village	23.22	Haute-Nendaz, église	00.07
Salins, Arvillard	23.24	Haute-Nendaz, poste	00.11
Sion, poste/gare	23.35	Haute-Nendaz, télé	00.15

EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDAZ.ORG/LUNABUS

Nendaz Commune en santé

par Mélanie Mc Krory, responsable de la section Administration

Promotion Santé Valais en collaboration avec le centre Alimentation Mouvements a créé le label «Commune en Santé» afin de valoriser les municipalités qui contribuent à promouvoir la santé publique sur leur territoire. En proposant des mesures et des activités ciblées, la commune joue un rôle central et contribue à améliorer l'environnement et la qualité de vie des citoyens.

L'obtention du label «Commune en santé» certifie que la commune entreprend un certain nombre de mesures dans six domaines d'actions tels que par exemple les espaces publics et les infrastructures, la famille ou encore au sein des écoles. Les communes qui soutiennent au minimum une mesure par domaine obtiennent le label 1 étoile. Un état des lieux a été fait pour Nendaz. Il en résulte que la commune propose et soutient plus de 12 mesures dont au moins une mesure par domaine et a ainsi obtenu le 11 mai 2011 le label Commune en Santé 3 étoiles. La commune de Nendaz est ainsi la première commune du Valais à obtenir le label 3 étoiles.



Remise de la charte communale le 11 mai 2011. Gilles Crettenand (Centre Alimentation et Mouvements), Jean-Bernard Moix (président de Promotion Santé Valais), Francis Dumas (président de la commune) et Nadine Venetz (conseillère communale).

Domaines d'actions et projets pour Nendaz

Les actions entreprises par la commune de Nendaz en collaboration avec de nombreux partenaires se déclinent dans différents domaines d'activités et ont pour objectif d'atteindre la population dans sa totalité. Ainsi la commune de Nendaz contribue fortement à la promotion du sport pour toutes les générations (réseau sportif Nendaz Sport, la Suisse Bouge voir page 15). Par ailleurs, elle soutient l'éducation

alimentaire des enfants (fourchette verte) et promeut la mobilité douce dans les quartiers résidentiels (zones 30) mais aussi en forêt. En soutenant les sociétés locales, elle contribue à préserver la richesse de la vie sociale de notre commune. Ci-dessous quelques exemples concrets d'activités et d'actions soutenues par l'administration communale. La totalité des projets et actions correspond à un investissement de plus de 100'000.-.

DOMAINE	EXEMPLES D'ACTIONS	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
1. Politique communale	Fourchette Verte dans les crèches et les UAPE	www.nendaz.org/UAPE
	La Suisse Bouge	www.nendaz.org/lasuissebouge
	Le réseau sportif local Nendaz Sport	www.nendaz.org/nendazsport
2. Sociétés, animations et fêtes	Sport des aînés	Cours dispensés par Pro Senectute et Nendaz Sport
	Gym mère-enfants	www.nendaz.org/nendazsport
	Subventionnement des sociétés sportives locales	www.nendaz.org
3. Famille	Nendaz Sport offre de nombreux cours pour les enfants	Différentes conférences
	L'éducation donne de la force	
4. Ecole	Semaine de ski	
	Caisse de jeux pour les quatre centres scolaires	
5. Economie et Commerce	Remboursement de 50.- sur les abonnements de ski pour les enfants et les jeunes en formation	
6. Espaces publics et infrastructures	Zones 30	www.nendaz.org/centresportif
	Centre sportif ouvert et accessible à tous	
	5 places de jeux	
	Bisses et chemins pédestres en forêt balisés en hiver pour des promenades en raquettes	
	Parcours Vita	

la Suisse Bouge Edition 2011

par Mélanie Mc Krory, responsable de la section Administration



Les enfants de la crèche du P'tit Bec et les habitants du Foyer Ma Vallée.



Parcours sur le Plateau des Ecluses.

Cette année encore Nendaz a participé au programme national «La Suisse Bouge» de Promotion Santé Suisse et de l'Office Fédéral du Sport qui a eu lieu en mai 2011. Le défi intercommunal a eu lieu entre les communes de Bagnes, d'Orsières et de Nendaz. Nendaz Sport en partenariat avec les sociétés locales sportives et culturelles, les clubs sportifs, les écoles, la police, Nendaz Tourisme mais aussi la Crèche du P'tit Bec et le Foyer Ma Vallée a proposé un programme riche et varié destiné à toutes les tranches d'âge. L'objectif est certes de promouvoir l'activité physique mais aussi de permettre aux habitants de Nendaz de découvrir la pléthore d'activités et de sociétés existantes sur la commune. L'occasion également de se rencontrer et de passer un agréable moment sportif et convivial.

2146 enfants et adultes ont participé à la semaine sportive. Au total il y a eu 4461 minutes d'activité physique sur les trois sites de Nendaz : les Ecluses, au centre scolaire de la Biolette et à Aproz.



Coup d'envoi de Solid'air.



Groupe de Gym dames.

Résultats

	BAGNES	ORSIÈRES	NENDAZ
Nombre de participants	3715	1126	2146
Nombre de minutes d'activité physique	5129 :08	5043 :13	4461 :30

EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDAZ.ORG/LASUISSEBOUGE



égouts : Siviez bientôt raccordé sur Beuson

une information du service des Travaux Publics

Le plan directeur d'évacuation des eaux usées prévoit, depuis longtemps, un collecteur permettant le transport des égouts du fond de notre vallée pour être traités à la STEP de Bieudron. Mais l'éloignement des sites respectifs, comme la présence d'une petite STEP en aval de Siviez, n'avaient pas motivé la première urgence dans l'ordre des priorités de l'époque.

L'équipement successif des villages dans le courant des décennies 80 et 90 allait changer la donne. L'axe Siviez-Beuson devient alors d'actualité. D'autant que le projet Cleuson-Dixence nécessite un équipement du secteur de Plan-Désert. Dès lors une première étape est exécutée en «remontant» le vallon entre le sommet de Beuson et la pointe sud de Plan-Désert où est installé le téléphérique de chantier.

Hélas, deux événements catastrophiques vont briser l'élan donné et redéfinir une nouvelle fois l'ordre des priorités : les intempéries d'octobre 2000 et la rupture du puits blindé deux mois plus tard, qui mettent hors service la STEP de Bieudron. Le rétablissement de la situation, dont la priorité ne se discute pas, prend une dizaine d'années, budgétairement parlant (voir édition spéciale de Nendaz Panorama No 105, septembre 2010).

C'est donc en 2008 que le chantier redémarre, découpant l'ensemble du tracé restant en 7 lots.

Améliorer la STEP de Siviez, ou la supprimer ?

Les études techniques accompagnant le projet ont toujours conclu à la même solution : adapter la STEP de Siviez aux normes du jour coûte plus cher que sa suppression et son remplacement par un collecteur d'évacuation. D'autant que le bon fonctionnement des petites unités d'épuration est problématique alors que les débits sont infimes et irréguliers (étant essentiellement d'origine touristique).

Second argument de poids. Construire un collecteur entre Siviez et Beuson permettrait, au passage, d'assainir par raccordements plusieurs zones non encore équipées : Lavantier, Planchouet, Achouet, La Verne, Plan-Désert...

La décision ne fait pas un pli, la STEP de Siviez sera supprimée.

Un collecteur de 3680 mètres

Raccorder Siviez à Plan-Désert représente l'installation d'un collecteur de 3680 mètres de longueur. Pour un diamètre variant entre 200 et 315 millimètres. Et puisque l'on doit ouvrir une fouille sur tout le tracé, on saisira l'occasion pour y enfouir plusieurs autres équipements, dont :

- une conduite d'eau potable de diamètre 200 millimètres, blindée, capable de supporter les pressions nécessaires au transport par gravité entre Siviez et Veysonnaz (chantier

futur, mais opportunité à saisir aujourd'hui) ;

- une autre conduite d'eau potable de diamètre 125 millimètres, destinée, elle, à l'alimentation locale des mayens traversés, jusqu'en aval de Planchouet ;
- un tube abritant le réseau de télécommande ;
- un tube hébergeant les divers câbles de SEIC-Télédis SA ;
- un tube communal de réserve pour des besoins futurs.

Les travaux débutent, par l'aval, en 2008 donc.

En remontant la vallée

Ces équipements sont installés d'aval en amont, au rythme des tranches budgétaires annuelles qui lui sont allouées. Dans le chemin de la Verne jusqu'au sortir de la forêt, une centaine de mètres avant le croisement avec le Bisse de Vex. Depuis là, le tracé oblique vers le creux du vallon pour longer la Printse à proximité de son lit. Printse que les conduites traversent, pour passer sur rive gauche, juste après le Pont de Planchouet, et remonter via les mayens et la lisière de la forêt des Eaux jusqu'à la STEP de Siviez.

Cet objectif devrait être atteint en décembre 2011, sauf imprévu. Restera alors à exécuter la mise hors service de la STEP et la finalisation des raccordements privés tout au long du tracé, dont plusieurs sont déjà effec-

tués. Et puis un embranchement de collecteur public traversant la Printse au pied de Lavantier, susceptible d'ouvrir toute cette région aux raccordements.

Ceci fait, le dernier des grands ouvrages de transport des eaux usées sera réalisé.

L'investissement

Les principaux maîtres d'état qui sont intervenus sur le chantier sont :

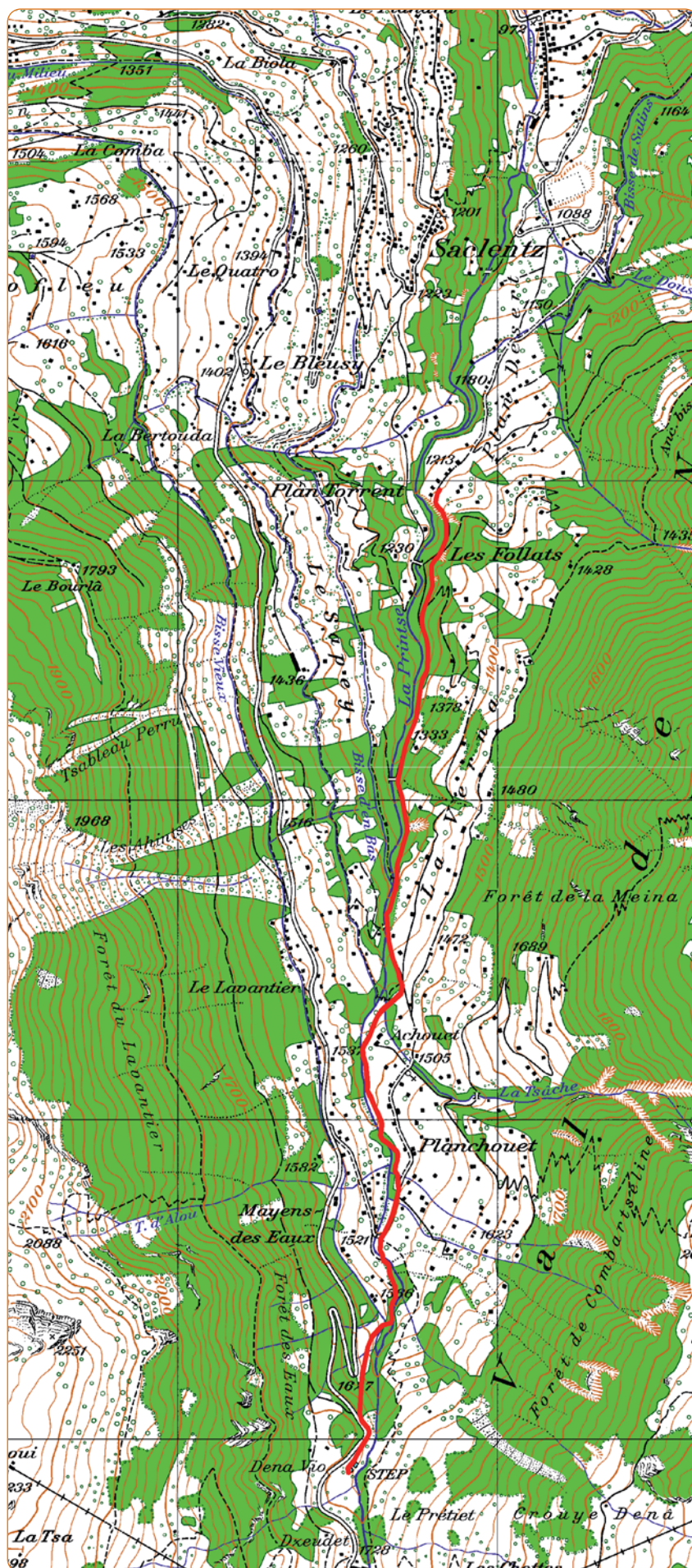
- Travaux de génie-civil: Dénériaz SA, succursale de Nendaz, Brignon; Liebhauser et Délèze SA, Haute-Nendaz; Moren Frères SA, Vétroz.
- Travaux d'appareillage: Claivaz-Schneider & Cie SA, Haute-Nendaz; Délèze Francis SA, Sornard; Borner Frères SA, Sion; Lathion Marius & Michel SA, Haute-Nendaz
- Travaux d'essartage: Ecoforêt Nendaz-Isérables, Haute-Nendaz
- Bureaux techniques mandatés: CERT Ingénierie SA, Sion; Bonvin-Bourban, Basse-Nendaz; Nivalp SA, Grimisuat

Financièrement, la situation peut être récapitulée ainsi (chiffres arrondis):

• 2008	
Travaux d'égouts:	427'600.-
Travaux d'eau potable:	434'400.-
Subventions:	70'234.-
• 2010	
Travaux d'égouts:	647'400.-
Travaux d'eau potable:	958'400.-
Subventions:	117'467.-
• Estimation des coût restants	
Travaux d'égouts:	595'000.-
Travaux d'eau potable:	1'037'200.-
Subventions:	267'652.-
• TOTAUX	
Travaux d'égouts:	1'670'000.-
Travaux d'eau potable:	2'430'000.-
Subventions:	455'353.-

Le collecteur est subventionné comme suit:

- par la Confédération pour la part correspondant au coût de la nitrification à la station de Siviez, soit 600'000.- à 32% = 189'000.-
- par le Canton à concurrence de 739'868.- à 36% = 266'353.-



amélioration de la circulation et du stationnement à Basse-Nendaz

une information du service de Sécurité

Les déplacements, quels que soient leur mode (transports individuels ou collectifs, piétons ou cyclistes) ou leurs motifs (travail, loisirs, achats, etc.) constituent une préoccupation majeure des collectivités publiques.

Le centre du village de Basse-Nendaz est confronté à des difficultés croissantes en termes de mobilité : saturation des zones de parcage, stationnement sauvage, manque de confort ou de sécurité des piétons, deux-roues et personnes à mobilité réduite. De plus, l'attractivité de la capitale a pour conséquence un développement accru de l'habitat imposant d'anticiper les enjeux et évolutions futures de la mobilité.

Ainsi, un groupe de travail composé de divers services de l'Administration communale, de commerçants et artisans et autres responsables d'institutions, s'est réuni au mois d'avril dernier. Diverses problématiques ont été abordées et des solutions envisagées.



Principalement, la zone 30km/h existante va être étendue à toutes les rues du village situées en aval de la route cantonale. Cette modification permettra de « boucler » les rues du Creux, de la Biolette et du Courtenâ déjà limitées à cette même vitesse.

De nouvelles places de stationnement, à durée limitée, seront créées vers l'office postal et vers le bâtiment communal, une place pour personne à mobilité réduite sera également prévue vers l'abri bus.

Deux nouvelles places seront réservées sur la cour du CO, pour les usagers fréquentant le Centre médico-social. Le quartier de Sonville sera également aménagé de plusieurs places de parc.

L'extension de la zone 30, fera l'objet de plus amples informations afin de sensibiliser les usagers aux nouvelles règles inhérentes aux dispositions d'une telle zone et des particularités de notre village.

inauguration d'un nouveau camion-échelle

par Simon Germannier



La presse a rapporté l'événement. Le 21 mai dernier, dans la soirée, notre service du feu a réceptionné officiellement le dernier venu de ses véhicules d'intervention : un camion-échelle. Cela se passait à Haute-Nendaz dans le cadre de la manifestation organisée à l'occasion du 15^e anniversaire de l'amicale de nos sapeurs-pompiers. Une belle fête.

Nous consacrons ce petit article à la « vedette » du jour, le camion-échelle lui-même. Dont voici les principales caractéristiques :

- Type de véhicule : MAN TGM, 4X4, équipé par FEUMOTECH-RIFFAUD
- Dimensions : longueur 8,5m ; largeur 2,5m ; hauteur 3,56m
- Diamètre de braquage entre murs : 16,82m
- Poids à vide : 16'270 kg

- Motorisation : moteur MAN 6 cylindres ; puissance 290 chevaux ; boîte de vitesses automatique
- Echelle mobile : type « échelle pivotante à mouvements combinés » ; développement en 5 sections ; hauteur d'intervention maximale 32,3m ; portée maximale à partir de l'axe de la tourelle 19,8m ; plateforme sommitale conditionnée pour 3 personnes
- Temps d'exécution des manoeuvres dans les conditions optimales : 90 secondes
- Prix global de l'équipement : 880'000.-.

En état d'intervention le camion-échelle en question permet d'atteindre le sommet de tous les immeubles actuels de Nendaz, à Siviez y compris.

info Nendaz Tourisme : cet été... il y en aura pour tous les goûts

par Sébastien Epiney, directeur de Nendaz Tourisme

PARTEZ À LA RECHERCHE DES ANIMAUX DE NOTRE RÉGION SUR LE CHEMIN DES SCULPTURES

Une exposition permanente à ciel ouvert

Rencontrer un animal au détour d'un chemin de montagne est un moment magique. Les 10 sculptures sur bois de chêne réalisées par Raphaël Pache, sculpteur expérimenté amoureux de Nendaz, donnent un avant-goût de la variété d'animaux que l'on peut apercevoir dans notre région. Bouquetin, marmotte et aigle, entre autres, se laisseront approcher sans sourciller. Ces œuvres, plus grandes que nature, sont exposées toute l'année sur le Tour des Crêtes.



Nouvelles chasses aux trésors

Marcher, c'est bien. Marcher en s'amusant, c'est mieux ! Telle pourrait être la devise de Nendaz. En effet, pour rendre les balades en famille plus ludiques, Nendaz Tourisme propose 4 différentes chasses aux trésors, dont une sur le parcours du chemin des sculptures. Munis de leur carnet d'aventure, qu'ils auront auparavant retiré auprès de Nendaz Tourisme, les enfants pourront suivre les traces de « Max et ses amis ».

LE NENDAZ FITNESS PARK ÉLARGIT SON OFFRE

Le Nendaz Fitness Park réunit l'ensemble de l'offre « Loisirs & Santé »



visant l'entretien et la remise en forme physique des amateurs comme des professionnels du sport.

Randonnée, Nordic Walking, course à pied, VTT ou encore descente en trottinette sont proposés aux familles et aux sportifs grâce à une offre modulable selon le niveau et la santé physique de chacun.

Randonnée

Un parc de randonnées, composé de quatre parcours adaptés à tous les niveaux, vise à favoriser la pratique des différentes activités de marche existantes. Ces parcours, dont trois sont au départ de Tracouet et un au départ de Nendaz-Station, sont situés sur des chemins de randonnée homologués et disposent d'un balisage spécifique.

- 1) Sprint : 3.8km
- 2) Cross : 7.7km
- 3) Semi-marathon : 21.1km
- 4) NOUVEAUTÉ 2011 : « Uphill 1000 »
(parcours en montée de Nendaz-Station à la Dent de Nendaz, avec 1'000m de dénivelé)

Tour des 4 Vallées en VTT

Le Nendaz Fitness Park fait également la part belle aux amateurs de vélo tout-terrain. Deux parcours VTT spectaculaires permettent de découvrir les splendides paysages des 4 Vallées.

Le Tour de la Printse (Nendaz, Veysonnaz, Thyon, Nendaz) et le tour du Mont-Fort (Nendaz, Verbier, La Tzoumaz, Nendaz) peuvent se décliner en version easy ou pro rider. Ils sont autant destinés aux sportifs avertis qu'aux familles, puisque chacun des tours peut se faire avec l'aide des remontées mécaniques.

Descente en trottinette

Au départ de Tracouet, rejoignez la station de Haute-Nendaz en trottinette accompagné d'un professionnel !

Entraînez votre équilibre, apprenez à maîtriser votre vitesse et passez du bon temps grâce à une animation sportive et fun ! Cette descente de 800m de dénivelé promet son lot de sensations fortes.

Informations et inscription : Nendaz Tourisme 027 289 55 89

LA VIA CORDATA NENDAZ MONT-FORT, UNE EXPÉRIENCE HORS DU COMMUN

En juillet et en août, vous découvrirez la haute-montagne grâce à un parcours varié. Cet itinéraire comprend de la randonnée sur les glaciers de Tortin et du Mont-Fort, ainsi que des passages d'escalade rocheuse. Cette expérience sportive permet de vivre des sensations fortes en toute sécurité. Accompagné d'un guide, vous apprendrez à vous familiariser avec le terrain, la faune et la flore alpine. La montagne vous livrera ses secrets les mieux gardés.

Renseignements et inscriptions au Bureau des Guides et Accompagnateurs : +41(0)79 796 10 53, info@guidesvalais.com, <http://guidesvalais.com/program/summer/>

Avertissement : ce nouvel itinéraire de haute-montagne non balisé est partiellement équipé. Sans accompagnement, il est nécessaire d'avoir une excellente connaissance de l'itinéraire et de la haute-montagne, une bonne technique alpine, un équipement de

sécurité adapté et de très bonnes capacités d'orientation.

RACLETTE SUR L'ALPE, UNE NOUVELLE ANIMATION QUI ALLIE DÉCOUVERTE DU TERROIR ET TRADITIONS

Tous les vendredis en juillet et en août, la laiterie de Haute-Nendaz accueille le public pour une visite originale sur l'alpage de Siviez ou de Tortin. Chacun peut rencontrer les «stars» des combats de reines dans leurs quartiers d'été et découvrir, grâce aux précieuses explications du fromager, comment est fabriqué le célèbre fromage à raclette. La visite est suivie d'une dégustation de ce produit typique de notre région. Après ce délicieux repas, une courte escapade à pied ou en télésiège vous permettra de rejoindre Siviez tout en admirant la splendide nature environnante.

Durant tout l'été, un programme hebdomadaire présentant toutes les activités est édité par Nendaz Tourisme en français, allemand et anglais.

Plus d'informations sur www.nendaz.ch
– info@nendaz.ch ou par téléphone au 027 289 55 89

Les rendez-vous de l'été

JUILLET

6, 13, 20, 27	Marché Nendard
12, 19, 26	Bal du mardi, place de la télécabine
4-22	Stages de cor des Alpes
8, 15, 22, 29	7 ^e Festival de guitare de Nendaz
8 juillet - 14 août	Nend'art: exposition d'été, Château de Brignon
16	Fête au village, Cavoeuvoeu
16	Tournoi populaire de beach-volley
17	Spectacle de marionnettes avec Mr. Dan
17	4 Vallées pour 20.–
22-24	10 ^e Festival International de cor des Alpes

AOÛT

1	Fête Nationale sur l'Alpe
2, 9, 16	Bal du mardi, place de la télécabine
3, 10, 17	Marché Nendard
6-7	RC FunDay, démonstration de modèles réduits, Siviez
5, 12, 19	7 ^e Festival de guitare de Nendaz
9, 10, 11, 12	Le Dernier Pèlerinage: spectacle en plein air, Planchouet
9	Concert fanfare des jeunes
14	Braderie de la mi-été et Concert Fleuve Congo
15	4 Vallées à 20.–
15	26 ^e Tournoi de pétanque, Siviez
20	Grand Raid: Course VTT Verbier-Grimentz, Nendaz-Grimentz
24	Messe de la St-Barthélémy, Cleuson
27 août - 20 octobre	Le Dernier Pèlerinage: spectacle audiovisuel, Chapelle du Bleusy
26 août - 9 octobre	Nend'art: exposition d'automne, Château de Brignon
28	Messe à la chapelle du Bleusy

enjoy Nendaz: point de situation

par Mireille Millier-Bourban

La démarche «Enjoy Switzerland» se poursuit à Nendaz. Les premières actions ont été mises en place et beaucoup sont en cours de réalisation. Ce numéro du Nendaz Panorama est l'occasion de vous présenter l'avancement des différents projets.



Enjoy Nendaz englobe plusieurs thèmes prioritaires choisis par le comité de pilotage: mobilité, qualité, offres touristiques, atmosphère, patrimoine et terroir. Six groupes de travail sont en place (un par thème) et chacun d'eux est composé de 5 à 8 personnes:

les réflexions se sont portées sur plusieurs idées d'améliorations possibles pour Nendaz.

ACTIONS MISES EN PLACE À CE JOUR

Mobilité

- La cadence de la navette des bisses a été augmentée: par exemple, la course Nendaz-Veysonnaz est désormais disponible 7/7 jours pendant la période du 27 juin au 28 août.
- La signalétique des promenades est nouvellement expliquée et affichée au guichet de Nendaz Tourisme, ainsi que sur les trois totems qui se trouvent actuellement au départ du bisse du Milieu et bisse Vieux.

- Un panneau de 3m50 x 2m au bas de la télécabine présente le plan du réseau des bus d'hiver depuis janvier dernier.
- Les bus-navettes d'hiver ont été uniformisés, avec une couleur et un numéro spécifique à chaque bus sur le pare-brise avant.
- Les tracés des chemins piétons ont été dessinés sur les plans de la station distribués à nos visiteurs.

Formations Ritzy

Plusieurs séminaires ont déjà eu lieu durant les mois d'avril et mai à Nendaz avec Ritzy, le programme valaisan de formation continue en hôtellerie et restauration (www.ritzyinfo.ch). Dix-sept établissements ont suivi ces

cours, pour un nombre total de quarante-huit participants. Différents thèmes de séminaires ont été proposés: «Introduction aux vins du Valais», «Les Russes en Suisse, chez vous!», «Gestion des conflits et des réclamations», «Souris!», «Optimisez votre rentabilité».

Au vu du nombre de participants et de l'intérêt qu'ils ont manifesté, nous allons poursuivre l'organisation de ces cours à Nendaz et élargir les formations continues à d'autres secteurs d'activité comme les agences de location, les remontées mécaniques ou l'office du tourisme par exemple.

Découverte de Nendaz

Pour la saison d'hiver, une soirée d'information spéciale a été mise sur pied pour les nouveaux collaborateurs saisonniers qui ne connaissent pas Nendaz. Cette manière simple de faciliter leur intégration et d'améliorer le conseil à la clientèle a remporté un tel succès qu'elle sera renouvelée à l'avenir.

Autres mesures

- Les guichets de Nendaz Tourisme seront désormais ouverts non-stop à midi pendant la saison estivale.
- Pendant l'hiver, des affiches en format A3 sur les manifestations sont désormais visibles dans tous les bus qui tournent en station.

PROJETS EN COURS

Bus navette et mobilité piétonne

Pour inciter un maximum de visiteurs ou indigènes à se déplacer sans leur voiture, la communication au sujet des bus et des chemins piétons sera encore optimisée:

- Le plan de la station avec les accès piétons et le réseau des bus-navettes de l'hiver seront prochainement affichés dans les entrées d'immeubles. Les plans des pistes, des promenades hiver/été et des parcours VTT y figureront également.
- Un projet de signalétique intra-station est également en préparation et guidera les piétons vers trois centres névralgiques: télécabine – centre sportif – office du tourisme. Des pictogrammes de ces trois points figureront sur les panneaux, indiquant



les chemins pour y accéder.

- Des indications plus claires et simplifiées seront affichées sur les totems des arrêts de bus navettes.
- Un dépliant sur les horaires de bus, les parkings et tout autre renseignement utile aux piétons devrait voir le jour et être distribué par les partenaires touristiques.

Espaces verts au centre de la station

La commune de Nendaz aménage chaque année de nouveaux espaces fleuris sur l'ensemble du territoire communal. Enjoy Nendaz collabore au développement de l'aménagement des espaces verts et des fleurs en station. Le rond-point et ses alentours ont été fleuris afin de rendre l'entrée de la station plus colorée et plus accueillante. La passerelle en bois de la place du Square a été fleurie et arborisée. D'autres secteurs sont en cours d'aménagement.

Autres réalisations en cours

- Une meilleure visibilité des promenades, comme par exemple un projet de nouvel aménagement pour le départ du Bisse du Milieu en station.

- Une nouvelle plateforme d'offres thématiques sur le site internet de Nendaz.
- Le développement de visites guidées, notamment au moyen des nouvelles technologies.
- La mise en valeur, par différentes mesures, des produits du riche terroir local.

Nous reviendrons sur ces sujets prochainement. En attendant, nous remercions toutes les personnes impliquées dans les groupes de travail qui contribuent activement à la concrétisation de ces diverses idées.

Sur www.nendaz.ch/enjoy vous trouverez la composition des groupes de travail et l'organisation d'Enjoy, les communiqués de presse et des informations plus détaillées sur Enjoy Switzerland en général.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez aussi contacter: Mireille Millier-Bourban (Nendaz Tourisme), responsable de projet Enjoy Nendaz, mireille.millier@nendaz.ch ou 027 289 55 89

événements culturels

une information du service Administratif

Le Printemps en musique

Le 22 avril dernier, Nendaz accueillait avec grand plaisir une enfant du pays, Sylvie Bourban, accompagnée par ses musiciens de Boston à l'occasion du vernissage de son troisième album: «Carnet de Route». La salle du Centre Sportif s'est transformée le temps d'une soirée en voyage musical étourdissant.



Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de s'immerger dans cet univers détonnant: Sylvie Bourban sera de retour à Nendaz lors du Festival du Cor des Alpes, le 22 juillet prochain et lors du 1^{er} août.

EN SAVOIR PLUS
WWW.SYLVIEBOURBAN.COM

Cet été les Nend'artistes sont à l'honneur

L'association Nend'art expose sur le thème des saisons printemps, été, automne

L'exposition du printemps organisée par l'association Nend'Art dans le très beau château de Brignon a pris fin dernièrement.



Cet été, Nend'art vous propose une nouvelle exposition qui ouvrira ses portes du 9 juillet au 14 août 2011 au château de Brignon. L'exposition regroupe le travail de seize artistes nendards. Le comité de l'association ainsi que les artistes se réjouissent de vous accueillir lors du vernissage le 8 juillet 2011 à 18h30 et tout au long de l'été.

Pour conclure ce riche programme, les artistes de Nendaz vous proposent un troisième chapitre sur le thème de l'automne. Cette nouvelle exposition aura lieu du 27 août 2011 au 9 octobre 2011. Le vernissage est prévu le vendredi 26 août 2011 à 18h30.

EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDART.ORG

Histoire en lumières: Je vous écris des Alpes

L'association Histoire en lumières en collaboration avec la commune de Nendaz et Nendaz Tourisme vous proposent une expérience culturelle, historique et touristique inédite



A partir du 9 août et jusqu'à fin octobre, l'association Histoire en lumières, en collaboration avec la Commission Sport Animation Culture de Nendaz et l'abbaye de St-Maurice, rend hommage au talent littéraire du chanoine Marcel Michelet, dans le cadre d'une démarche culturelle et historique totalement originale, contribuant à la mise en valeur du patrimoine local et régional.

Né en 1906 à Haute-Nendaz, le chanoine Marcel Michelet est le romancier, le poète, le dramaturge, le biographe, l'imagier du Valais d'autrefois. Docteur en philosophie et en théologie, licencié en lettres de la Sorbonne, il est ordonné prêtre en 1931 et officiera sa vie durant comme professeur et aumônier dans plusieurs collèges de Suisse romande.

Sa carrière d'écrivain est jalonnée de nombreux prix littéraires.

Intitulé «Je vous écris des Alpes...», le concept présenté cet été à Nendaz comprend un spectacle dans l'écrin de verdure de la chapelle de Planchouet, une création audiovisuelle à la chapelle du Bleusy, et des enregistrements audio scénarisés (podcasts) consacrés à l'histoire des Alpes à travers des sources historiques et littéraires. Les différents podcasts sont disponibles gratuitement sur www.lhistoire.ch. Par le son, l'image et le jeu théâtral, l'association Histoire en lumières vous propose une plongée visuelle et sonore originale dans l'histoire de notre pays, grâce aux paroles et écrits des acteurs de notre passé.



Je vous écris des Alpes...

La Suisse découverte, construite, racontée: témoignages historiques et littéraires sur notre passé. Téléchargement gratuit sur www.lhistoire.ch

Le dernier pèlerinage

D'après Marcel Michelet à Planchoyet du 9 au 12 août 2011, à 21h00 (Spectacle en plein air, sur réservation)

Une vie d'autrefois dans les Alpes, déroulée sous la plume imprévue d'un homme d'Eglise. Entendre le chanoine Michelet nous conter un

destin de femme comme il y en eut tant, c'est comprendre mieux l'existence silencieuse de nos mères, de nos grands-mères, de toutes celles qui ont travaillé, peiné, pleuré, prié et malgré tout rendu grâce pour une vie qu'elles n'ont guère pu choisir, mais qu'elles ont su aimer.

Un pèlerinage d'autrefois, le temps d'une vie de femme, d'épouse, de mère.

Le Dernier Pèlerinage sera également présenté sous forme de spectacle audiovisuel à la chapelle du Bleusy du 27 août au 20 octobre 2011. (sur réservation)

Les Billets sont en vente au bureau communal (027 289 56 00 / commune@nendaz.org) et auprès de Nendaz Tourisme (027 289 55 89 / info@nendaz.ch)

Opportunité pour les commerçants

Les commerçants ont la possibilité de télécharger des Podcasts disponibles gratuitement afin de les diffuser dans leur commerce. Ces différents podcasts retracent l'histoire des Alpes et illustrent la vie d'autrefois dans notre pays.

EN SAVOIR PLUS
WWW.LHISTOIRE.CH

une bibliothèque caméléon !

par **Véronique de Preux**, responsable de la Bibliothèque

Une collection de plus de 8000 documents comprenant des romans, des DVD, des revues, un accès au catalogue des bibliothèques du réseau valaisan et une équipe dynamique sont les éléments que vous trouverez à la bibliothèque de Nendaz. Un petit plus en 2011 est la création d'un blog présentant les ouvrages coup de cœur des bibliothécaires (accès au blog depuis www.nendaz.org/bibliotheque). Une autre nouveauté pour la rentrée scolaire 2011 est la création d'une succursale de la bibliothèque au cycle d'orientation.

De temps à autre, tel un caméléon, la bibliothèque de Nendaz sort de son cadre traditionnel pour se fondre dans la couleur de ses animations. Du carton, des pistolets à colle, des ponces: telle fut la couleur des ateliers Meubles en carton qui ont rythmé le mois de mai. Une malle magique, des coussins, un grand tapis: c'est la couleur des matinées «Petits lecteurs» tous les premiers vendredis du mois. Des chocolats en forme de lettres de l'alphabet: voilà pour la couleur de la journée mondiale du livre en avril.

A la rentrée scolaire, la bibliothèque accompagnée de la ludothèque va prendre une couleur venue du nord, celle d'un peuple de grands explorateurs et d'habiles commerçants: les vikings.

Les vikings vont faire une halte sur la terre de Nendaz le samedi 24 septembre apportant avec eux nourriture, savoir-faire et culture. Dans le campement viking, les visiteurs pourront apprécier des combats d'escrime, s'initier à la création de cottes de mailles ainsi qu'au traitement du cuir. Une exposition et des contes permettront de faire découvrir la richesse de la culture viking. Et pour festoyer comme il se doit, des mets et des boissons vikings seront proposés aux visiteurs. Pour l'occasion, les locaux de la bibliothèque se pareront de créations d'élèves de l'école de Nendaz sur le thème des vikings.

Le programme détaillé des animations de la bibliothèque se trouve sur le site: www.nendaz.org/bibliotheque.

Horaires de la bibliothèque

Lundi, jeudi, vendredi: 15h00-19h00
Mercredi: 14h00-19h00
Samedi: 09h00-12h00

Bibliothèque de Nendaz
Centre scolaire de la Biolette
027 288 13 45
bibliotheque@nendaz.org
www.nendaz.org/bibliotheque



agenda culturel 2011-2012

Du 9 au 12 août 11	Spectacle théâtral	Le Dernier Pèlerinage	Planchouet, plein air
Du 27.08 au 20.10	Spectacle audiovisuel	Le Dernier Pèlerinage	Chapelle du Bleusy
02.10.2011	Loto	Eglise de Haute-Nendaz	Biolette
09.10.2011	Loto	La Davidica	Biolette
16.10.2011	Loto	La Caecilia	Fey
22.10.2011	Concert	La Chanson de la Montagne	Biolette
23.10.2011	Loto	FC Aproz	Aproz
28.10.2011	Spectacle	Sandrine Viglino (+ Jean-Louis Droz)	Biolette
30.10.2011	Loto	Centre médico-social	Biolette
06.11.2011	Loto	La Rosablanch	Biolette
13.11.2011	Loto	Les Hospitaliers de Lourdes	Biolette
20.11.2011	Loto	Club de Montagne de Fey	Fey
26.11.2011	Loto	Chœur de l'amitié	Baar
27.11.2011	Loto	Chœur St-Michel	Biolette
03.12.2011	Concert	Ej'Ecochyœü	Biolette
04.12.2011	Loto	Eglise d'Aproz	Aproz
07.12.2011	Concert de Noël	Chorale roumaine Cantores	Eglise Basse-Nendaz
10.12.2011	Concert de Noël	Amicitiae de lasi	Eglise Basse-Nendaz
11.12.2011	Loto	Davidica + Concordia	Biolette
17.12.2011	Concert de Noël	FC Printse/Nendaz	Aproz
18.12.2011	Loto	Echo du Mont	Biolette
28.12.2011	Concert du Nouvel An	Le Secours Mutuel	Eglise Haute-Nendaz
01.01.2012	Loto	Chœur St Michel/ Stratus	Bleusy
08.01.2012	Loto	Les Amis de Saclentse	Biolette
15.01.2012	Loto	Eglise de Basse-Nendaz	Aproz
22.01.2012	Loto	Echo du Mont	Biolette
29.01.2012	Loto	La Concordia	Biolette
05.02.2012	Loto	Ej'Ecochyœü	Biolette
12.02.2012	Loto	Ski club Arpettaz	Aproz
19.02.2012	Loto	Le Muguet	Biolette
26.02.2012	Loto	HC Nendaz	Biolette
03.03.2012	Concert	La Chanson de la Montagne	Biolette
10.03.2012	Concert	Echo du Mont	Biolette
17.03.2012	Concert	La Rosablanch	Aproz
18.03.2012	Concert	Le Muguet	Fey
24.03.2012	Concert	La Caecilia	Biolette
31.03.2012	Concert	La Concordia	Biolette
21.04.2012	Concert	La Davidica	Baar
02.06.2012	Concert	Chœur de l'Amitié	Eglise Haute-Nendaz
Vac. automne	Concert	Chœur St-Michel	Biolette
01.12.2012	Concert	La Chanson de la Montagne	Biolette
		Ej'Ecochyœü	Biolette